

## Conseil Municipal du 15 avril 2016 à Lacropte

### Présents :

C. FAURE, V.Célerier, MJ Lance, J.L.Baumann , R.Lestang , D.Privat , T. Dufraix, M.Chevreux, , G.Bashford, M.Kine, JL Bernard, J.M Chinouilh, P. Montauriol

Absents excusés : F.Ladeuil (procuration Maria Chevreux), P. Montauriol (procuration Claudine Faure)

Secrétaire de séance : I.Faure

Début de la séance à 18h45

### DELIBERATIONS

Des administrés ont loué la salle polyvalente. Il y a eu un problème avec le système d'évacuation. L'entreprise Lalot est venue en urgence pour nettoyer la fosse. Pour compenser le préjudice, l'adjointe responsable propose de faire une remise à ces administrés.

Le conseil municipal délibère et accepte à l'unanimité qu'une réduction soit accordée en cas de préjudice lors de la location de la salle polyvalente.

### Budget

Ernestine, secrétaire de mairie présente le budget au conseil municipal :

#### Fonctionnement :

Le budget CCAS a été dissout, une ligne nouvelle a été ouverte « ligne 6713 secours et dots »

La ligne « impôts et taxes » augmente légèrement.

Amortissement : la liste de l'actif est à valider. Mme Le Maire lit la liste au conseil municipal.

Budget sain : Il y a plus de recettes que de dépenses

#### Investissement :

Ernestine précise que toutes les subventions qui apparaissent dans le budget sont des subventions accordées dont on a l'accord écrit. Pour les subventions promises mais dont on n'a pas l'accord écrit, elles ne paraissent pas dans le budget.

#### Subventions :

Une somme globale est votée avec le détail pour chaque somme donnée (nom de l'association et somme subventionnée)

Vote du budget : Le budget est adopté à l'unanimité.

### **Redevance RODP 2016**

Autorisation accordée à Mme Le Maire pour accepter les sommes données pour l'occupation du domaine public par le SDE.

Délibération votée à l'unanimité.

### **Validation classement chemins ruraux en voies communales**

Les chemins goudronnés et qui desservent plusieurs maisons sont concernés avec quelques exceptions.

Les chemins communaux ont des normes à respecter.

Une liste de tous les chemins sera faite.

Délibération prise à l'unanimité et à valider lors d'un prochain conseil municipal.

### **Hangar Municipal**

Pour son achat, un acte administratif sera fait. Mme Le Maire explique au conseil municipal comment se fait la procédure et propose de rechercher et faire des demandes de subventions.

Délibération votée à l'unanimité pour l'acceptation de l'achat de ce hangar et demandes de subventions.

### **Complexe rural**

Mme Le Maire et un conseiller municipal ont reçu -le repreneur éventuel.

Ce dernier a expliqué ce qu'il souhaitait faire dans le commerce.

### **Divers**

Lors du dernier conseil municipal, les élus ont voté pour accorder une subvention à l'Amicale Laïque pour acheter un lot pour le loto organisé en faveur de la famille Orosemame. Il s'agira d'un week-end pour deux à Cauterets au Centre AVMA pour une somme de 200 €.

Un conseiller demande la mise en place de panneaux indicateurs pour le lieu-dit « Les Jauberties ».

La séance est levée à 21h45